

Metz, le 08 mars 2024

Service Aménagement Biodiversité Eau
Unité Police de l'eau – Délégation Territoriale de
Sarreguemines

Affaire suivie par : Pascal RIDGEN
Tél : 03 87 28 30 80
E-mail : pascal.ridgen@moselle.gouv.fr

La responsable de l'unité police de l'eau
à
Monsieur le Maire
de la commune de Grosbliederstroff
2, rue de la Montagne
57520 GROSBLIEDERSTROFF

OBJET : Dossier de déclaration concernant le plan d'épandage agricole des boues
de la station de traitement des eaux usées (STEU) de Lixing-les-Rouhling

Courrier de notification pour affichage

RÉF. : PR/

P.J. : - Fiche récapitulative et descriptive du IOTA
- Récépissé de déclaration
- Courrier d'acceptation à la CASC

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau),
concernant l'opération suivante :

- **Valorisation agricole des boues de la STEU de Lixing-les-Rouhling**

Ce dossier a été déposé le 11 janvier 2024 par la Communauté d'Agglomération de Sarreguemines
Confluences (CASC) et des terrains du plan d'épandage se situent sur le territoire de votre commune.

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire de la fiche descriptive des travaux ;
- un exemplaire du récépissé de déclaration délivré suite au dépôt du dossier du 11/01/2024 ;
- un courrier de non opposition au président de la CASC

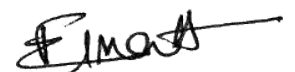
Le dossier déposé par la CASC vous sera communiqué en version numérique, par mail.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période
de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates
de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Pour la responsable de l'unité police de l'eau,
L'adjointe



Astride ERMAN